

Appels d'offres

▷ AVIS D'APPELS

PUBLICITÉ RESUMÉ SUPPLÉMENTAIRE

Pouvoir adjudicateur : Ville de la Seyne-sur-Mer, Hôtel de Ville, quai Saturnin Fabre, 83200 La Seyne-sur-Mer.
 Adresse du profil d'acheteur : www.marches-securaves.fr
 Objet du marché : Une première consultation a été lancée et est classée sans suite notamment à cause de l'insuffisance de certains lots ou d'une nécessaire réaffectation du besoin. La procédure initiale était composée de 3 lots dont un lot est réservé (lot n°1). Ce dernier a été réservé à part via un marché sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R122-1. Le présent CCAP représente que les lots n°1, n°2 et n°3 de la consultation initiale. Chaque lot est passé en accord cadre à bonis de commande mono attributaire et s'accorde par le moyen de bons de commande successifs dès survenance du besoin suivant les modalités de l'article 3.1 du présent CCAP.
 Le contenu des bons de commandes est précisé à l'article 3.1.1 du présent CCAP.
 Les montants minimum et maximum annuels pour chacun des lots sont les suivants :
 Lot n°1 : Fourniture et livraison d'appareils électroménagers neufs et accessoires :
 - Minimum : 10 000 € HT - Maximum : 60 000 € HT
 Lot n°2 : Fourniture et livraison d'aspirateurs à usage professionnel
 - Aucun montant minimum - Maximum : 50 000 € HT
 Durée du marché : Chaque marché doit prendre effet à compter de la date d'accusé réception dématérialisée de la notification jusqu'au 31 décembre 2024.
 Il pourra être reconduit 3 fois, par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile pour les années 2025, 2026 et 2027.
 Renseignements complémentaires : Les candidats doivent retirer le dossier ou déposer leur offre par transmission électronique sur le site internet : www.marches-securaves.fr
 Date limite de réception des offres : Le jeudi 12 septembre 2024 à 12h
 Numéro d'affaire : Affaire 24S0101
 Le présent avis est une publicité résumée supplémentaire. Les candidats sont invités à se reporter à l'avis de publicité complet paru au BOAMP sous la référence avis n° 24-86392 du 22/07/2024 et paru au JOUE avis n° QJ5-142/2024 du 23/07/2024.
 Date d'envoi du présent avis : 23/07/2024

PUBLICITÉ RESUMÉ SUPPLÉMENTAIRE

Pouvoir adjudicateur : Mairie de la Seyne-sur-Mer, 20, quai Saturnin Fabre, 83500 La Seyne-sur-Mer.
 Adresse du profil d'acheteur : www.marches-securaves.fr
 Objet de la consultation : La présente consultation a pour objet l'acquisition et la livraison de fournitures de bureau pour les services de la commune. Il est composé de deux lots. Les montants annuels sont les suivants :
 Concernant le lot 1 : Fournitures de bureau
 Montant minimum annuel : 15000 € HT/an - Montant maximum annuel : 100000 € HT/an
 Concernant le lot 2 : Tançours et accessoires
 Montant minimum annuel : 500 € HT/an - Montant maximum annuel : 10000 € HT/an
 Durée du marché : Le marché prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2025 ou à compter de la date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure, et ce jusqu'au 31 décembre 2025. Il pourra être reconduit trois fois par reconduction tacite pour une durée d'une année civile à chaque fois, soit pour les années 2026, 2027 et 2028.
 Renseignements complémentaires : Les candidats doivent retirer le dossier ou déposer leur offre par transmission électronique sur le site internet : www.marches-securaves.fr
 Date limite de réception des offres : Le mardi 10 septembre 2024 à 12h00
 Numéro d'affaire : 24S0012
 Le présent avis est une publicité résumée supplémentaire. Les candidats sont invités à se reporter à l'avis de publicité complet paru au BOAMP sous la référence BOAMP avis n° 24-86585 du 17/07/2024 et paru au JOUE avis n° QJ5-149/2024 du 18/07/2024.
 Date d'envoi du présent avis : 24/07/2024

Annonces légales

var-matin
Vendredi 26 juillet 2024 21

Conformément à l'article du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif qui concierne est fixé pour l'année 2024 à 0,083 € HT pour le Var. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérotée et centralisée mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1995 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

▷ VIE DES SOCIÉTÉS



GH CONSULTANTS
Impasse des Cypres
83220 Le Pradet
Tel : 04 94 91 44 72

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 23 juillet 2024, à Cleris, Dénomination : RG583
 Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
 Siège social : 307, boulevard Gambetta, 83300 Cleris
 Objet :
 - Tous travaux de menuiserie générale, ferrasse, plâtrerie, isolation, doublage, peinture, peintures, revêtement sol, moquette, pose linoléum, électricité, travaux de rénovation intérieure et extérieure, rénovation ;
 - Toutes activités ou opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières annexées ou connexes pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ;
 - La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou de cotisations, fusion, absorption ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
 Durée de la société : 99 ans
 Capital social : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
 Création d'actions et agrément : la cession des actions de l'association unique est libre. La cession d'actions est-à-vis de la société par une notification effectuée à son président.
 Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dit en l'état, conformément aux statuts et aux règlements.
 Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'impression en compte de ses actions.
 Tout administrateur peut participer aux assemblées à charge de lui en être donné acte à l'ordre. Ont été nommés :
 Président : Monsieur Yann BOUZZOU, 25, avenue des Angliers, 83210 Sables-Pont.
 La société sera immatriculée au RCS Toulon.
 Le président

CHANGEMENT DE GERANT

Dénomination sociale : SCI GUTTI
 Forme : société civile
 Siège social : 452, avenue Pierre Brossolette, Draguignan 83300
 Capital social : 99 051,96 €
 Siren : 424 385 318 RCS Draguignan
 Aux termes d'une assemblée générale du 5 mars 2024, les associés ont décidé la nomination de Madame Corine Jacqueline PEREY, domiciliée à Figeac (83200), 126, zone d'activités générales, zone Les Oliviers, en qualité de gérante de la société « SCI GUTTI », remplaçant dans ses fonctions Madame Béatrice Marie GUILLENTON, veuve MIT, décédée de son vivant à Draguignan (83300), 452, avenue Pierre Brossolette, datée le 2 janvier 2024.
 Les statuts ont été modifiés en conséquence.
 Par avis au RCS de Draguignan

ZNH PAC
SARL au capital de 3 000 euros
51, rue de la République, 83340 Le Luc
RCS Draguignan 9126757000312

MODIFICATION D'ASSOCIES

Cession de parts sociales et d'actions

Par acte sous seing privé, enregistré le 10 juillet 2024, Monsieur Mohamed ZENNOUHI a cédé à Monsieur Marwane ZENNOUHI, 256 pars sur les 260 pars qu'il possédait dans la SARL ZNH PAC. Les autres choses restent inchangées.
 Pour avis au juge

▷ AVIS ADMINISTRATIFS

Commune des Adrets-de-l'Estérel

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLU

Par délibération en date du 25 juillet 2024, le conseil municipal a approuvé la modification n°1 d'un plan local d'urbanisme sur son territoire.
 La date de délibération et le dossier de modification sont consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

▷ FORMALITÉS DIVERSES

DOMAINE DE LA ROUILLERE
SARL au capital de 209 400 euros
Siège social : La Rouillere - 83580 Gassin
303 958 307 RCS Fréjus

FORMALITES DIVERSES

Le 12 juillet 2024, l'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
 Pour avis, le gérant

CESSATION DE GARANTIE

La garantie fin-cure visée au n° 10 du 3 janvier 1970 dont bénéficiait l'entrepreneur (M. ETHEKUNIMMO) au vu du Marché Lact n° 83000 (travaux immobiliers au RCS 8883004696) pour une activité de :
 - Travaux immobiliers est objet : le 09/09/2023
 La Gestion immobilière depuis le 01/03/2022 auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 733 022, prendra fin trois jours francs après la publication du présent avis.
 Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Source, 75008 Paris, dans les trois mois de la présente insertion.

Nous recommandons à nos annonceurs de bien vouloir être assez aimables de répondre aux autres courtiers rédigeés ou, si cela leur est matériellement impossible, de renvoyer à leurs correspondants les documents ou photos qui auraient pu leur être fournis. En remerciant, ne pas omettre d'indiquer le numéro de l'annonce.

nice-matin
HORS-SÉRIE
var-matin

SANTÉ

76 pages

COSMÉTO

• Cocon sur les nouvelles actives anti-âge

• Ces soins prébiotiques par les médecins

MÉDECINE ESTHÉTIQUE

• Vos réponses des experts

MAKE-UP

• Astuces de beauté pour un visage de nuit

Paroles d'experts et astuces de pros pour se sentir belle à tout âge : cosméto, médecine esthétique, maquillage...

5,80€
En vente actuellement chez votre marchand de journaux

CET ÉTÉ, AVEC NICE-MATIN, SORTEZ DES STARTING-BLOCKS !

Le pack JOURNAUX pour les Pro

à partir de **229,99 €***

NOS FORMULES D'ABONNEMENT PROFESSIONNEL

avec 5 accès minimum au site et appli pour vous et vos collaborateurs

*pour un an

CONTACTEZ-NOUS VITE

AU 04 93 18 28 85

var-matin